

Le présent bilan ainsi que la requête signée par un nombre important d'examineurs et adressée aux IPR en même temps que les comptes-rendus de session seront transmis à l'Inspection Générale du groupe des Lettres, et à la DEC.

Le développement qui suit correspond aux remontées des correcteurs/examineurs via les coordonnateurs.

LES ÉCHELLES DESCRIPTIVES

Pour répondre à la remarque sur la circulation dans les échelles, nous renvoyons chacun au propos tenu dans les rapports antérieurs : « L'évaluation d'une copie ou d'un oral de français pour le baccalauréat ne saurait être un acte automatique, et sollicite, même en présence de ces aides à l'évaluation, le jugement expert et nuancé des correcteurs et examineurs qui sont aussi des professeurs de Lettres : chaque copie mérite d'être lue dans sa singularité et ses qualités sont à valoriser, quand bien même elles ne correspondraient pas exactement aux formulations des descripteurs. C'est particulièrement le cas des copies ou prestations atypiques, ou qui manifestent une forte hétérogénéité dans la maîtrise des compétences attendues. »

Les correcteurs se sont exprimés sur la pertinence des échelles descriptives :

- Il conviendrait de hiérarchiser les critères pour que les compétences essentielles soient mises en valeur.
- L'ampleur de l'échelle du barème indicatif pour le palier 3 a conduit les correcteurs à regretter l'absence d'un palier intermédiaire.
- L'aptitude 3 « Aptitude à mobiliser une culture littéraire... » apparaissant limitative, à la lecture même de sa formulation, a conduit les correcteurs à y intégrer par exemple l'évaluation du lexique de l'analyse et de son usage. Ceci recouvre en effet ce qui figurait dans l'échelle descriptive en usage dans l'Académie de Nantes, à savoir « vocabulaire d'analyse, connaissances linguistiques, connaissances relevant de l'histoire littéraire, des genres, de l'objet d'étude... ». Ces éléments sont bien évidemment à prendre en compte pour l'aptitude susnommée.
- Les correcteurs se sont interrogés sur l'aptitude dont relevait la prise en compte de la brièveté de nombreux commentaires, mais l'ont intégrée à leur évaluation.
- Les correcteurs souhaitent que la présence ou l'absence d'un projet de lecture soit mieux prise en compte dans l'énoncé des descripteurs, même si les échelles du commentaire notent bien pour le palier 3 : « ...éléments de connaissance littéraire pertinents pour enrichir sa compréhension et/ou son interprétation du texte. »
- Les correcteurs souhaitent que soient mieux précisée, dans les descripteurs, la place et la longueur des indices textuels rapportés et analysés dans le commentaire.
- Les grilles pour la correction de la contraction/essai semblent les plus imprécises dans la formulation des compétences. Les correcteurs constatent que la formulation « montage de citations » et l'énonciation n'apparaissent pas dans les paliers 1 et 2 de l'échelle de la contraction ; pourtant il faut en tenir compte. Ils souhaitent que soient distinguées plusieurs compétences actuellement entremêlées dans le deuxième item : reformulation/tri des idées/nombre de mots/équilibre argumentatif.
- Pour l'essai, la mention "Arguments présents, mais non pertinents" dans le palier 2 permettrait d'ajuster les notes.

LES ÉPREUVES DE L'ÉCRIT

Cette année, 29 594 candidats dont 157 CNED scolaires et 207 candidats individuels ont passé les épreuves des ÉAF.

481 correcteurs ont été mobilisés :

345 correcteurs ont évalué les copies des élèves inscrits en voie générale.

136 correcteurs ont évalué les copies des élèves inscrits dans la voie technologique.

En moyenne les professeurs ont corrigé un lot comprenant 60 copies (56 en voie technologique, 62 en voie générale).

Pour des raisons médicales impossibles à anticiper, plusieurs correcteurs n'ont pas pu prendre en charge intégralement ou partiellement leurs lots. Que ce soit pour la voie générale ou pour la voie technologique, les services des examens et concours ont fait appel, cette année encore, à des professeurs volontaires pour assurer le renfort. Vous êtes nombreux et nombreuses à avoir proposé votre soutien. Nous tenons à remercier chacun et chacune vivement.

Les collègues ont apprécié l'envoi en amont des documents, la possibilité d'avoir accès aux copies tests directement sur Santorin.

Le nombre de copies signalées par un pictogramme était en nette diminution par rapport à l'an dernier. Alors que ce pictogramme était apposé en 2024 pour tous les candidats bénéficiant d'un aménagement, il n'a concerné cette année que les copies pour lesquelles l'aménagement stipulait que la qualité rédactionnelle (orthographe et syntaxe) ne devait pas être prise en compte. Les correcteurs ont eu l'impression que certaines copies non signalées étaient malgré tout l'œuvre d'élèves allophones ou dys-.

Les épreuves écrites de la voie générale

A. Propos général :

La moyenne de l'épreuve écrite s'élève cette année à 11,3/20.

1,33 points séparent la moyenne des commentaires (10,68/20) de celle des dissertations (12,01/20).

De l'avis général, et les moyennes le prouvent, les dissertations sont mieux réussies que les commentaires.

Le commentaire :

L'ensemble des collègues a trouvé le texte de commentaire adapté aux candidats et à l'épreuve. Les élèves ayant étudié *La Peau de chagrin* auront sans doute perçu plus aisément la dimension fantastique du passage.

Le texte est cependant assez clivant : les copies corrigées sont soit bonnes, au développement argumenté et étayé sur des relevés correctement analysés et interprétés, soit très pauvres et largement paraphrastiques. Comme chaque année, les élèves n'ayant pas lu les œuvres au programme ont opté pour le commentaire. Mais, à la différence des autres années, les candidats « studieux » se sont tournés en plus grand nombre vers le commentaire (le texte ne posant pas de difficultés majeures et offrant une certaine « richesse » pour l'analyse) et ont très bien réussi.

En revanche, beaucoup de candidats n'ont pas osé « franchir le pas » du fantastique : ils ont bien perçu la dimension surnaturelle, l'opposition entre réalité et « rumeur », mais ils se sont

contentés de remarques un peu généralistes sans doute de peur de commettre un impair. Ceci témoigne d'une difficulté à s'orienter dans les registres. Ceci est renforcé par les erreurs parfois considérables de repérage dans le temps (l'auteur est souvent perçu comme un romancier du Moyen-âge...). Les candidats ont de plus en plus de difficultés à se repérer dans les mouvements littéraires et culturels dans une perspective historique.

1. Les difficultés principales :

➤ D'analyse :

- Les correcteurs soulignent la brièveté d'une grande majorité de commentaires : un grand nombre de copies courtes et même très courtes (quatre pages en moyenne, trois assez souvent, voire de deux pages), très rarement au-delà de cinq.
- La difficulté à exploiter et interpréter le texte est flagrante. Est constatée une tendance fâcheuse à la paraphrase. Beaucoup de commentaires se contentent de "traduire" le texte de Barbey, surtout pour les aspects purement descriptifs. Certains candidats se livrent à une sorte de « décryptage » du texte ou racontent le texte au lieu de l'analyser. Au mieux, les analyses restent très "en surface".
- Des relevés de procédés d'écriture sans commentaire réel sont fréquents. Le propos est alors très désincarné et technique. La prise en compte et l'exploitation de procédés majeurs sont en effet très inégalement assurées.

➤ D'organisation :

- L'approche strictement linéaire est régulière et nuit à l'exploration de certaines pistes d'analyse.
- Des "catalogues d'exemples" sans hiérarchisation ni exploitation...
- ...ou bien un projet de lecture qui ne met pas en tension le texte.
- Le propos manque souvent d'une structure clairement énoncée (choix de connecteurs non pertinents, voire absence de connecteurs et de transitions).

➤ D'appropriation du sens du texte :

- Des difficultés de compréhension liées au mot "désert" (pas de prise en compte de la polysémie) et au contexte (les voitures en pleine expansion, la guerre ou précisément la Deuxième Guerre mondiale, ou le Moyen Âge, Barbey d'Aureville désigné avec beaucoup d'assurance comme romantique, ou réaliste, ou naturaliste, comme dramaturge...). Des contresens liés au mot "théâtre" ont été constatés.
- Les plus singulières apparitions des « revenants » ne sont pas pointées et donc le surgissement de l'irrationnel n'est pas perçu ; pas plus que la coloration fantastique.
- La place accordée aux légendes, aux rumeurs, à la transmission orale, est rarement exploitée. N'a pas été non plus appréhendée la puissance de l'imagination.
- Les spécificités d'énonciation (pronom on, tournures impersonnelles, interventions et distance du narrateur) sont généralement ignorées.

➤ D'expression :

- La langue est généralement moins soignée dans les commentaires et sa maîtrise s'avère souvent insuffisante (orthographe et, ou syntaxe, pauvreté du lexique). Plusieurs copies ne comportent quasiment aucun accent et l'usage de la virgule n'est pas assuré, rendant même parfois la compréhension du propos difficile.
- Trop de copies annoncent les axes et les sous-parties sous la forme de phrases titres.
- La graphie rend certaines copies impossibles à déchiffrer.

2. Les éléments de réussite :

- Les contraintes formelles de la structure du commentaire sont globalement respectées. Les meilleures copies donnent en effet à lire des développements plutôt bien organisés.
- Certains commentaires identifient avec pertinence des outils d'analyse littéraire (par exemple des figures de style, limitées à certaines toutefois), mais sans systématiquement les interpréter et sans en dégager les sens du texte.
- Dans les bonnes copies, la coloration fantastique du texte a bien été identifiée.
- De rares copies ont questionné les intentions de l'auteur : elles ont montré en quoi il cherchait à influencer l'imagination du lecteur en vue de la suite de l'histoire.

B. Les dissertations :

Les sujets ont été considérés comme abordables, clairement dialectiques, surtout pour ceux qui ont été posés sur *Le menteur* de Corneille et sur *On ne badine pas avec l'amour* de Musset. Le sujet sur la pièce de Sarraute, dont l'œuvre présente déjà une certaine difficulté d'appropriation, a été jugé plus résistant. Aussi, les copies ont manifestement été plus réussies sur Corneille, plus disparates sur Sarraute même si souvent les collègues notent « un effort véritable pour rendre compte d'une pièce somme toute assez difficile ». Pour Musset, beaucoup de candidats ont plaqué leurs cours, ce qui a donné lieu à des hors-sujets plus ou moins partiels.

Éléments de réussite et pistes de progrès :

COMPETENCES LES MIEUX MAÎTRISÉES	COMPETENCES À TRAVAILLER DAVANTAGE
<ul style="list-style-type: none">- <u>La connaissance des œuvres</u> et des enjeux qui leur sont propres, ainsi que ceux du parcours associé. Beaucoup de candidats s'appuient sur les extraits travaillés en lecture linéaire en classe, extraits qui sont bien maîtrisés, souvent cités avec précision (quelques élèves inventent tout de même des citations).- <u>Des connaissances contextuelles</u> bien mobilisées en introduction (mais des débuts d'introductions similaires, avec des caractéristiques semblables, probablement appris par cœur).- <u>Un effort pour structurer globalement le propos</u>, plus perceptible dans les écrits sur Corneille dont le sujet a semblé plus accessible, avec des idées souvent plus personnelles.- <u>Les meilleures copies</u> sont souvent celles qui ont une vision à la fois plus	<ul style="list-style-type: none">- <u>La qualité de l'expression, la maîtrise de la langue dans son ensemble, mais aussi - et de plus en plus - le soin, ainsi que la graphie.</u> Peu, voire pas de temps accordé à la relecture. Ces éléments rendent la lecture et la correction plus fastidieuses encore, accroissent la nécessité de faire des temps de pause pour rester lucides et ne pas céder à l'agacement. « Chez de nombreux candidats, l'orthographe est vraiment défaillante, il manque de nombreux accents, les règles de ponctuation ne sont pas maîtrisées, le vocabulaire est souvent pauvre. »- <u>L'analyse précise du sujet n'est pas faite, la reformulation du sujet et sa problématisation non plus.</u> Les élèves recopient le sujet tel qu'il est sans le questionner. Le mot « sérieusement » par exemple (Musset) n'est pas pris en compte. Le sujet est alors réduit à la démonstration d'un duel entre trois

<p>globale et plus précise de l'œuvre comme du sujet : elles envisagent par exemple tous les personnages de la pièce, s'appuient aussi sur d'autres passages que ceux travaillés en classe, d'autres œuvres, tissent des liens pertinents, justifiés et variés entre les textes et œuvres, aussi bien dans les paragraphes qu'en conclusion.</p>	<p>personnages (le trio amoureux) oubliant les autres personnages, parfois même seulement limité au couple Perdican/Camille. D'autres copies réduisent le terme « affrontement » en « opposition entre les personnages ». Le sujet sur Sarraute plus complexe en lui-même (il est composé d'une citation et de mots-clés antithétiques « jeu »/« coups ») a particulièrement posé problème. Le sujet sur Corneille semble avoir été mieux traité parce qu'il ne présentait précisément pas ces difficultés. La prise en compte des mots-clés tout au long de la copie est bien souvent oubliée, ou correcte au début puis abandonnée au fil de la copie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Le raisonnement argumentatif, qui devrait découler de l'analyse, laisse place à une restitution de connaissances préétablies</u>, voire à des plans préétablis développés à l'aide de paragraphes sans lien aucun avec le sujet posé. On peut même retrouver des paragraphes ou des axes entiers similaires d'une copie à une autre. - <u>Des difficultés à utiliser les exemples à bon escient</u>. Les élèves apprennent par cœur, mais ne savent pas adapter leurs connaissances aux idées. - <u>Peu de copies convoquent les autres textes du parcours associé</u>.
--	---

Les épreuves écrites de la voie technologique

La moyenne de l'épreuve est de 10,72, et, comme l'an dernier, la moitié des copies obtient au moins 11. Cette année, la différence de moyenne entre les deux exercices est moindre : 10,67 pour le commentaire (choisi par 52 % des candidats) et 10,78 pour la contraction-essai, avec une moyenne de 5,54/10 pour la contraction, et 5,24 pour l'essai ; l'écart selon les sujets est peu important pour la contraction, mais est de près d'un point (sur 10) entre l'essai du sujet B (La Bruyère) (4,52) et celui du sujet C (O. de Gouges) (5,48).

Les écarts entre les différentes séries sont élevés : de 10,01 pour la série STI2D à 14,61 pour les séries du pôle artistique (STD2A et S2TMD).

D'une manière générale, on note la faible qualité de la syntaxe des élèves, rendant parfois la compréhension du propos difficile.

A. Le commentaire :

Le sujet portait cette année sur un sonnet du poète contemporain Richard Rognet, tiré du recueil *Élégies pour le temps de vivre*, 2012. Le poème semble abordable, mais sa simplicité, au moins apparente, n'a pas facilité son commentaire : la brièveté du texte a entraîné des copies courtes, dans lesquelles la symbolique des images n'a pas toujours été interrogée ; en l'absence du pronom « je », la dimension lyrique n'est pas bien comprise et est trop peu développée. Les correcteurs ont regretté l'absence d'un paratexte contextualisant le poète et le poème.

Le nombre de copies indigentes est en hausse : 3,5 % des copies traitant ce sujet obtiennent une note inférieure ou égale à 5. 20 % des copies obtiennent une note supérieure ou égale à 14.

COMPETENCES LES MIEUX MAÎTRISÉES	COMPETENCES À TRAVAILLER D'AVANTAGE
<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration dans l'organisation des devoirs même s'il manque encore des sous-parties pour bien argumenter au sein de chaque axe donné. Les candidats s'efforcent de construire leur propos. - Des efforts pour tenir compte des axes : les élèves ont étudié le thème de la nature (les copies les plus correctes expliquaient le lien entre l'amour et la nature). Ils ont essayé d'interpréter le rapport au temps, en parlant souvent de nostalgie. - Des efforts pour développer une interprétation et analyser... 	<ul style="list-style-type: none"> - Le texte n'a pas toujours été compris : <ul style="list-style-type: none"> ▶ De nombreux élèves ont pensé que le poète exprimait seulement son amour de la nature, voire était amoureux de la nature. ▶ Certaines copies ont cherché à rattacher l'évocation du temps à la nostalgie des souvenirs d'enfance : dans quelques cas on constatait que cette direction répondait à une volonté de rapprocher le poème étudié de textes travaillés en cours (possible amalgame avec les textes de Colette qui se voyaient alors mentionnés en ouverture), pour d'autres le lien avec l'enfance pouvait se voir simplement justifié par des références à divers dessins animés lors de la conclusion. - Des plans demeurent apparents, les titres ne sont pas soulignés, la problématique reprend souvent les axes donnés. - De nombreuses approches linéaires observées : ce point avait été discuté en commission, car cela pouvait faire sens et s'accorder aux axes ; dans les faits, cette pratique a le plus souvent témoigné d'une absence de progression dans l'organisation du propos. - Se contentant d'organiser leurs remarques selon les deux axes proposés, les candidats se donnent rarement la peine de formuler un véritable projet de lecture. - Les axes proposés n'ont pas toujours été bien exploités. Le terme « lyrisme », notamment, a été peu ou mal exploité par les candidats. En connaissaient-ils le sens ? - L'analyse est parfois erronée ou fantaisiste et n'éclaire pas toujours le sens du texte.

	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines copies se focalisent sur les procédés au détriment de la qualité de l'interprétation. - Des collages de citations détachées de tout argument ont été observés ; à l'inverse des analyses sans aucune citation (des copies mentionnant un champ lexical sans présenter de relevé des termes le composant, par exemple). - Très peu de candidats s'appuient sur des connaissances, pourtant abordées tout au long de la scolarité (connaissances culturelles, génériques, linguistiques, stylistiques...). Par exemple, la dimension poétique du texte est rarement prise en compte.
--	--

B. L'exercice de contraction - essai :

Les textes sont jugés abordables pour les élèves, avec une structure argumentative bien repérable. Une évolution positive vers la simplification est constatée et appréciée. Les sujets d'essai semblent assez accessibles également. Le sujet B est estimé plus difficile, surtout sur un parcours déjà complexe, et le sujet A a été aussi jugé en décalage par rapport aux enjeux traditionnels du parcours et à l'âge des candidats.

- Sujet A (Rabelais) (choisi par 14 % des candidats) : Si les idées de la première moitié du texte sont globalement bien comprises, les correcteurs constatent une mauvaise compréhension du dernier paragraphe. Concernant l'essai, la question posée est souvent mal comprise par les candidats qui analysent d'un côté « une bonne éducation » et de l'autre « la vie », sans faire le lien entre « apprendre toute sa vie » et une « bonne éducation » ; par conséquent, de nombreux essais développent une réflexion ne répondant pas, ou ne répondant que très indirectement, à la question. Des références à l'œuvre au programme sont présentes, mais les candidats ne font pas forcément mention d'autres exemples.
- Sujet B (La Bruyère) : Peu choisi (3,5 % des copies), ce sujet n'a globalement pas été réussi. Les correcteurs soulignent la difficulté de compréhension et de reformulation du mot « empathie ». Concernant l'essai, les correcteurs notent des réflexions hors sujet imputables à une mauvaise compréhension de l'expression « peindre les hommes », ainsi que des difficultés à corréler les deux idées de la question posée, et constatent que les candidats traitent soit l'une des idées soit l'autre alors qu'il aurait fallu les mettre en relation.
- Sujet C (Olympe de Gouges) (choisi par 31 % des candidats) : Certains candidats ont gommé toute mention du secteur culturel dans leur texte. Concernant l'essai, la plupart proposent une réflexion répondant au moins de façon sommaire à la question. Cependant le plan adopté par les candidats est souvent maladroit : par exemple, beaucoup de copies examinent séparément la « littérature » et la « culture », cette dernière notion étant très mal comprise. Les correcteurs notent tout de même que la variété des exemples est davantage présente dans les copies qui traitent ce sujet.

Contraction :

COMPETENCES LES MIEUX MAÎTRISEES	COMPETENCES À TRAVAILLER DAVANTAGE
Le nombre de mots attendu est généralement respecté.	<ul style="list-style-type: none">- Défaut dans l'organisation : absence de paragraphes, de connecteurs logiques.- Les contractions ressemblent trop souvent à un simple assemblage d'extraits du texte source ou, au mieux à une paraphrase d'extraits choisis. Les reformulations de qualité sont rares.

Essai :

COMPETENCES LES MIEUX MAÎTRISEES	COMPETENCES À TRAVAILLER DAVANTAGE
<ul style="list-style-type: none">- Amélioration dans l'organisation des essais (présence de paragraphes, volonté d'organiser le développement...)	<ul style="list-style-type: none">- La réflexion proposée est souvent sommaire et confuse : quand des arguments sont présents, il est fréquent qu'ils ne présentent pas de lien évident avec l'idée directrice de la partie, ou n'apportent pas d'élément de réponse à la question. Les arguments pertinents et nettement formulés sont relativement rares ; de nombreuses copies en sont totalement dépourvues.- L'articulation arguments/exemples : les exemples mobilisés sont très peu nombreux, se limitant fréquemment à l'œuvre au programme et au texte de la contraction, ou bien, la copie présente un catalogue d'exemples sans argument ; on signale aussi des essais dont l'argumentation tend à se réduire à une analyse de l'œuvre au programme vaguement en rapport avec le sujet.- Certaines copies ne tiennent pas compte de la question posée et cherchent à plaquer des sujets traités en classe.

L'épreuve orale

Nombre de candidats par commission d'interrogation :

- BCG : 75,6
- BTN : 66

I. Bilan sur l'organisation de l'épreuve orale :

De manière générale, les examinateurs demandent :

- Que l'on maintienne le nombre de 12 candidats par jour.

- Que soient convoqués 2 candidats par heure (8 h 30/9 h 30/10 h 30) plutôt que toutes les heures et dix minutes (comme au Grand Oral).
- Une meilleure communication par les chefs de centre sur les aménagements dont bénéficient certains candidats, d'autant que leur nombre va croissant et que certains arrivent sans leurs justificatifs.

Les examinateurs comprennent la pertinence de ne pas interroger pour l'explication linéaire sur un extrait de l'œuvre choisie par le candidat pour l'entretien. Mais, dans la mesure où le temps imparti les incite à préparer les fiches d'évaluation avant l'accueil des candidats, ils ne peuvent pas mettre en pratique cette préconisation. Dans cette perspective, une liste nominative par classe des œuvres présentées à l'entretien est à nouveau demandée. Nous rappelons une nouvelle fois que la décision interdisant désormais cette liste émane de la Mission nationale de pilotage des examens et qu'elle s'applique à tous les candidats qui passent les ÉAF sur le territoire français. L'académie de Nantes ne saurait donc y déroger.

En cours de session, les chefs de centre ou les IA-IPR sont parfois contactés, bien souvent par des professeurs, à propos d'oraux qui ne se seraient pas déroulés avec la bienveillance et l'équité nécessaires. L'expérience montre que, dans la majorité des cas, le stress ressenti par les candidats les conduit à surinterpréter une attitude, un mot de l'examineur, et que les échanges avec leurs camarades contribuent à faire enfler une rumeur sur les pratiques de tel ou tel examinateur, alors que la note obtenue est tout à fait satisfaisante. Pour savoir s'il faut donner suite, il nous est nécessaire de connaître la position de l'examineur incriminé. C'est donc en toute transparence et sans a priori suspicieux que quelques examinateurs ont pu apprendre de leur chef de centre que des remarques avaient été formulées à leur encontre et être invités à donner leur version des faits. Il peut arriver aussi que soient vérifiés les bordereaux afin de s'assurer qu'ils sont conformes à l'éthique rappelée dans la charte et que la moyenne de l'examineur n'est pas en décalage avec celle de l'épreuve. L'examineur ne doit pas se sentir remis en cause par l'institution : nous nous devons de rassembler des éléments pour répondre aux familles. Ce travail étant fait chaque fois que nous sommes saisis d'éventuelles irrégularités, nous invitons les professeurs à prendre de la distance à l'égard des propos rapportés par leurs élèves, à rester en retrait et ne pas intervenir directement au moment des épreuves.

A. À propos des extraits qui figurent sur le récapitulatif :

Dans leur très grande majorité, lorsque l'année s'est déroulée sans incident, les récapitulatifs des candidats scolaires sont conformes au programme et présentés selon la maquette proposée. Toutefois, certains présentent encore une problématique pour chaque extrait. Quelques récapitulatifs ne prennent comme textes supports que des extraits de l'œuvre au programme et n'ont pas de textes du parcours associé.

La mention « le programme de seconde n'a pas été révisé » est inutile : ce programme de seconde est censé être maîtrisé, révisé ou non.

Les candidats libres, malgré l'envoi par la DEC d'un vadémécum, ne semblent guère connaître les attendus de l'épreuve.

Comme chaque année, les coordonnateurs font remonter les mêmes demandes dont l'exécution revient à chaque professeur :

- donner exactement la même photocopie à l'examineur et aux candidats pour faciliter le suivi de la lecture linéaire
- numéroter les lignes des textes à analyser et s'assurer que les candidats disposent d'un texte adoptant la même numérotation

- prendre soin des photocopies données aux examinateurs et aux élèves, car certains textes ne sont pas toujours agréables à lire (collages mal faits, photocopies trop foncées, texte apparaissant de biais, police choisie trop petite...)
- produire des photocopies sans paratexte et sans notes explicatives : ces informations sont inutiles à partir du moment où les textes ont été étudiés.
- faire figurer dans le récapitulatif les œuvres uniquement choisies par les candidats pour la seconde partie de l'épreuve

L'Inspection Pédagogique Régionale du groupe des Lettres demande à chaque professeur de respecter ces demandes qui facilitent le travail de chacun et assurent l'équité entre candidats.

Certains récapitulatifs proposent des textes excédant les 20 lignes à commenter à l'examen. Il ressort que la nouvelle délimitation proposée par le correcteur, afin de répondre aux exigences de 20 lignes, a déstabilisé des candidats. Deux perspectives s'offrent donc aux enseignants dans le temps de l'année : préparer les élèves à une nouvelle délimitation du texte ou se rapprocher du découpage réglementaire. Le jour de l'oral, l'examineur proposera au candidat un nouveau découpage ou bien le soin de produire une analyse sur le texte dans la longueur choisie par l'enseignant. Le choix du candidat sera reporté sur le bordereau de passage.

Les œuvres les plus étudiées en série générale sont : *Manon Lescaut*, *On ne badine pas avec l'amour*, *Les Cahiers de Douai*.

Les œuvres les plus étudiées en séries technologiques sont : *Manon Lescaut*, *La DDFC*, *Les Cahiers de Douai*, les trois œuvres du genre théâtral sont choisies de manière équilibrée.

B. À propos de l'entretien et des lectures cursives :

Les examinateurs déplorent des récapitulatifs qui ne présentent qu'une lecture cursive par objet d'étude. Non seulement les élèves ne peuvent se démarquer, mais cela leur offre peu d'ouverture à la littérature.

Quant aux mentions telles que « choix parmi une liste disponible au CDI », elles sont trop imprécises et non conformes.

Le fait que les candidats doivent désormais choisir pour la seconde partie soit l'une des œuvres au programme, soit une œuvre empruntée à la liste des lectures cursives proposée par leur professeur permet à l'examineur de connaître en amont les œuvres sur lesquelles il est susceptible d'interroger. Toutefois, les propositions de lectures cursives sont parfois très fournies, alors que les élèves concentrent leur choix sur quelques titres seulement. Afin de répondre aux demandes des examinateurs, nous proposons donc aux professeurs de n'inscrire dans la liste des lectures cursives que celles qui ont effectivement été choisies par les élèves pour l'entretien ; ils pourront s'ils le souhaitent indiquer le nombre de lectures cursives parmi lesquelles ce choix a été fait.

Les examinateurs sont nombreux, également, à regretter que les candidats n'aient pas tous le livre qu'ils présentent avec eux. Il faut rappeler que le texte officiel laisse les candidats libres d'avoir l'ouvrage avec eux, ou pas. Beaucoup d'élèves vivent dans des familles qui n'ont pas les moyens d'acheter les ouvrages. Parfois, ils empruntent les livres au CDI et ne peuvent les garder avec eux en fin d'année... Quelles que soient leurs raisons, on ne saura leur en tenir rigueur.

Certains récapitulatifs ont l'inconvénient de ne présenter qu'une seule œuvre cursive par objet d'étude pour l'entretien. Tous les élèves d'une même classe présentent ainsi un même livre, bien souvent avec les mêmes mots. On rappelle que, si le candidat a la possibilité de choisir en lecture cursive une des œuvres au programme étudiées en classe, est attendue l'expression d'une lecture personnelle, et non la récitation d'un discours commun élaboré en classe.

Rappelons ici une règle posée dans le rapport des ÉAF de la session 2023 que certains professeurs n'ont pas respectée, ce qui a pu mettre leurs élèves en difficulté au moment des épreuves :

« À partir de la session de juin 2024, les candidats présenteront soit l'une des œuvres au programme, soit une œuvre exclusivement empruntée à la liste des lectures cursives proposée par leur professeur. Celui qui indiquera à l'examineur un titre hors de cette liste se verra interrogé sur une des quatre œuvres au programme, au choix de l'examineur. Chacun gagnera à ce que soit proposée, pour chaque objet d'étude, une liste suffisamment fournie et diversifiée :

- les élèves : afin qu'ils approfondissent leur culture littéraire,
- les professeurs : afin de répondre au mieux à la diversité des besoins et intérêts des élèves,
- les examinateurs : afin qu'ils ne soient pas lassés d'écouter les candidats présenter toujours la même œuvre. »

Les lectures cursives doivent s'inscrire dans les objets d'étude du programme. Pour les objets d'étude « La poésie du XIXe siècle au XXIe siècle » et « La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle », le programme autorise aussi la lecture cursive d'une anthologie. La proposition d'œuvres en lien avec le parcours peut être privilégiée — notamment dans la perspective de la dissertation — mais sans obligation, puisque cette indication ne figure pas dans les textes officiels. Dans tous les cas, il conviendra de respecter le texte officiel qui demande que l'œuvre lue de manière cursive appartienne à un autre siècle que celui dans lequel s'inscrit l'œuvre au programme étudiée pendant l'année.

Une commission indique que, lorsque l'œuvre a un lien évident avec l'un des parcours associés (la marginalité, le conflit raison/sentiments...), les candidats s'appuient souvent par eux-mêmes sur ce lien ou bien établissent des rapprochements pertinents entre les œuvres durant l'entretien. À l'inverse, pour les lectures cursives pour lesquelles le lien avec le parcours associé est plus ténu ou absent, le livre est présenté comme un parmi tant d'autres. Cela nourrit moins la réflexion, limite la perspective d'envisager le parcours sous divers angles, ouvre moins à des croisements fructueux, à des points de comparaison. L'entretien est souvent moins riche, plus limité.

Quelques titres ayant donné lieu à des entretiens pertinents pour les séries technologiques ont été recensés :

●Théâtre : Parcours « théâtre et dispute » :

Yasmina Reza, « Art » et « *Le Dieu du carnage* » ou encore des vaudevilles comme ceux de Feydeau, *On purge bébé*, par exemple ou des vaudevilles plus contemporains comme *Le Prénom* de Delporte et *La Patellière*.

●Littérature d'idées : Parcours « La bonne éducation » :

Pourquoi j'ai mangé mon père de Roy Lewis, *L'Ingénu* de Voltaire.

II. Bilan sur les prestations des élèves :

Les tableaux qui suivent font apparaître les qualités et les défaillances des prestations des candidats. Par voie de conséquence, ils permettent d'identifier des axes de travail. Toutes voies confondues, les candidats de l'académie obtiennent :

BCG : 12,39

BTN : 12,31

Les élèves jouent globalement le jeu et se plient aux règles et codes de l'examen.

Notons cependant que certain-e-s candidat-e-s arrivent sans récapitulatif, voire sans stylo.

Les jurys évoquent des candidats allophones, non identifiés comme tels, pour lesquels l'épreuve s'avère très difficile.

A. Concernant la lecture linéaire :

Éléments encourageants et à encourager	Éléments à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> - projets de lecture et mouvements éclairant la lecture du texte - gestion du temps: les candidat-es semblent tenir plus longtemps, cette année, dans la première partie de l'épreuve. L'injonction horaire a peut-être porté ses fruits, même si la communication a été tardive. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ces projets de lecture et mouvements, bien qu'énoncés en introduction, ne guident pas toujours l'explication et n'évitent pas toujours l'écueil de la paraphrase ou de la juxtaposition de remarques. - la spécificité générique (notamment pour la poésie et le théâtre) n'est pas suffisamment prise en compte. - Des confusions dans l'emploi du vocabulaire (même usuel): « veuve/vierge » ; « provençal/provincial », « isolation/isolement » ; « comédique/comique », etc.

En somme, l'explication linéaire se cantonne souvent à un exercice mécanique sans réel engagement du sujet-lecteur. Le-la candidat-e récite un cours, sans réelle appropriation ni réflexion personnelle. Il faudrait aller davantage vers l'autonomie réflexive sur un texte. Enfin, il serait sans doute bon de rappeler aux professeurs qu'une ouverture n'est pas nécessaire en conclusion.

À partir de la session 2025, les examinateurs sont incités à relancer les candidats qui ne seraient pas allés au terme du temps imparti pour la première partie de l'oral (12 minutes) par des relances ouvertes. Les candidats ont été invités à développer leur propos. Mais, bien souvent, ils se contentent d'ajouter quelques observations fragmentaires et pointillistes sans véritable reprise d'une idée directrice du texte. Les examinateurs s'interrogent sur la pertinence de cette consigne qui a souvent pour effet de déstabiliser le candidat ou de le confirmer dans son choix de passer à la seconde partie de l'épreuve.

B. Concernant la mise en voix :

La lecture des textes reste globalement correcte, même si celle des textes poétiques gagnerait à être exercée plus méthodiquement, d'autant plus que, cette année encore, très rares sont les analyses linéaires qui en proposent une approche générique (jeux des sonorités ; structure rimique, rythmique et strophique ; analyse de l'organisation significative du sonnet ; versification ; enjambement non respecté). La lecture et l'analyse des extraits de théâtre présentent les mêmes insuffisances, mais dans une moindre mesure. Un exemple parmi d'autres : les dialogues de Nathalie Sarraute n'ont bien souvent pas été commentés dans la perspective d'une représentation théâtrale, aussi minimaliste soit-elle, mais comme un simple échange entre deux protagonistes qui auraient pu tout autant être des personnages romanesques au même titre que Des Grieux se confrontant à Manon, à son père ou à son ami Tiberge.

C. Concernant la question de grammaire :

Le repérage syntaxique est généralement maîtrisé, mais l'analyse demeure fragile. La question de grammaire est souvent traitée de manière improvisée, la notion la mieux maîtrisée est l'interrogation. La subordonnée n'est, pour la très grande majorité des candidats, pas bien maîtrisée même si on perçoit une amélioration par rapport aux années précédentes. Le métalangage leur est peu familier. De nombreux candidats répondent à cette question non sur le plan grammatical, mais en analysant le sens de la phrase, montrant alors que l'exercice n'est pas compris. L'absence de sens donné à cette question pose problèmes :

les candidats peuvent, pendant leur explication, montrer l'importance du temps ou de la comparaison dans tel ou tel passage, mais ne pas reconnaître la circonstancielle de temps ou de comparaison, du même passage, lorsqu'il leur faut l'aborder avec la question de grammaire.

Les jurys se sont montrés bienveillants, n'hésitant pas à relancer les candidats en les guidant dans une manipulation du fait de langue à analyser par exemple. Néanmoins, nombre d'entre eux ont été bien en peine d'y répondre avec succès. Beaucoup d'élèves ne maîtrisent pas ou peu les notions. Nombre d'entre eux semblent même avoir pris le parti de renoncer à travailler cette étape de l'évaluation. On ne peut que rester perplexes face à une telle situation, surtout quand le candidat témoigne par ailleurs de compétences solides.

Il serait opportun de renforcer la préparation de cet exercice, tant sur le fond que sur la forme en ménageant, dans la phase d'apprentissage, de vrais temps de manipulation et d'observation pour amener les élèves à abstraire le fonctionnement de la langue française. Il est indispensable, pour cela, de prévoir des temps d'étude au cours desquels les élèves vont observer des faits de langue, classer des occurrences, recourir aux gestes du grammairien (déplacer, remplacer, ajouter, supprimer) pour mieux construire les notions et les percevoir dans le système qu'est la langue française.

Ressources EDUSCOL :

- La grammaire du français (ouvrage de référence depuis la rentrée 2019) : <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>
- Des propositions de démarches d'apprentissage de la langue : le chantier de grammaire : <https://eduscol.education.fr/document/41806/download>

Quelques questions posées durant la session méritent d'être tranchées une bonne fois pour toutes :

- Les candidats peuvent être interrogés sur les points de langue au programme de la classe de seconde et de la classe de première. Autrement dit, on s'interdira, par exemple, d'interroger un candidat sur les types et les formes de phrases...
- La question de grammaire de l'épreuve orale doit porter sur la syntaxe : « La question porte uniquement sur le texte : elle vise l'analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase. » (Bulletin officiel spécial n° 7 du 30 juillet 2020). En d'autres termes, on ne pourra pas, par exemple, interroger les candidats sur le lexique...

D. Concernant l'entretien :

Éléments encourageants et à encourager	Éléments à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> - Des œuvres variées et pour la plupart bien adaptées (classe d'âge, centre d'intérêt, parcours). - Des choix majoritairement issus des propositions faites en cursive : « Cela a été nettement plus intéressant que les œuvres vues en cours. » - Candidats attentifs aux questions posées et jouant le jeu de l'échange - Des candidats engagés, ayant fait des choix les touchant, rendant l'échange intéressant 	<ul style="list-style-type: none"> - « Certaines lectures cursives posent problème, soit parce que l'œuvre est particulièrement ténue et parfois plus adaptée à un public de collégiens (Giono, <i>L'Homme qui plantait des arbres</i>) soit parce que son contenu paraît peu adapté (Joyce Carol Oates, <i>Viol, une histoire d'amour</i>). - Certaines présentations durent beaucoup trop longtemps et laissent peu de place à l'échange. - Texte de présentation appris par cœur : récitation qui ne permet pas un

	<p>investissement personnel authentique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats ne savent pas toujours s'appuyer sur l'œuvre, ne la manipulent pas pendant l'entretien. - Peu font des recherches au-delà de l'œuvre (sur l'auteur, l'ancrage sociétal, l'approche historique, les adaptations...) - Des propos qui s'appuient parfois davantage sur l'adaptation cinématographique que sur l'œuvre littéraire. - De manière générale, certains candidats n'ont une connaissance que très approximative de l'œuvre présentée. - Les liens avec d'autres œuvres — même avec un élargissement à toutes formes d'art (cinéma, séries, chansons etc.) — sont rares. - Trop de candidats présentent les mêmes lectures cursives (<i>La Tresse</i> de Laetitia Colombani) pour en délivrer systématiquement un résumé type Wikipédia dans un premier temps. Invités à l'abrégé, certains se montrent déconcertés et reprennent le cours de leur résumé avant d'en présenter les thèmes. Seul le temps de l'entretien permet alors d'entrer dans l'intérêt du dernier temps de l'oral : rendre compte d'une expérience de lecteur. <p>Des écueils qui pourraient être évoqués en amont, avec les élèves, afin d'être évités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix d'une œuvre classique (<i>Les Misérables</i> — version abrégée —, <i>L'île des esclaves</i>, <i>Les Fleurs du mal</i>...) avec un argument identique du type "Je l'avais déjà lue en 4e ou en 3e et je l'avais bien aimée et en la relisant je l'ai mieux comprise", sans autre élément. Un entretien réussi est un entretien densément argumenté. - Choix d'une œuvre intégrale étudiée en classe se limitant à la récitation d'un cours, tout particulièrement en séries technologiques, où bien souvent, la connaissance de l'œuvre se limite aux extraits étudiés. - Choix par la proximité entre le sujet du récit et leur vie personnelle (le handicap, une éducation violente...). Si
--	---

	cette posture d'identification est légitime, elle doit toutefois être dépassée pour conduire à une lecture littéraire, qui prend certes appui sur les impressions de lecture, mais les analyse pour les justifier.
--	--

La présentation liminaire d'une durée d'environ 2 minutes gagnerait à ne consacrer qu'une minute au maximum à la présentation de l'œuvre proprement dite, pour laisser ensuite la place à la justification du choix de l'œuvre, qui présente plus d'intérêt dans la mesure où s'exprime à ce moment-là le rapport personnel à l'œuvre, et qu'un argumentaire est proposé. On habituera les élèves, durant leur année de 1^{re} à ne pas dépasser les 2'30. On les informera qu'au-delà de cette durée, leur examinateur stoppera l'exposé liminaire pour amorcer l'entretien qui doit demeurer le cœur du dernier exercice oral.

Une professeure examinatrice s'exprime :

« Cette année encore c'est le parcours associé à l'œuvre d'Olympe de Gouges qui a donné lieu à des suggestions d'œuvres largement plébiscitées par les candidats : si le best-seller, très « page turner », selon la formule consacrée des éditeurs comme critère de publication, *La tresse* de Laëtitia Colombani a suscité moins d'intérêt, *Les Hirondelles de Kaboul* de Yasmina Khadra et *Le bal des Folles* de Victoria Mas ont largement remporté la mise, avec *L'Étranger* d'Albert Camus. On pourrait se réjouir du choix de cette dernière œuvre si les candidats l'avaient vraiment lue ou comprise. (...) Plus l'entretien progressait, plus il apparaissait que les candidats se contentaient de deux ou trois arguments récurrents, sans (...) comprendre les enjeux ni les notions essentielles abordées dans l'œuvre de Camus : quelle est la définition de l'absurde selon l'auteur ou, à tout le moins, à l'aune de leur réception personnelle du récit ? quel est l'élément déclencheur de la colère de Meursault, pourquoi ? sur quels mots s'achève le récit – livre en main –, comment les comprenez-vous ? (...) Ce constat était plus criant encore concernant *Le Bal des folles*, roman adapté au cinéma, et *Les Hirondelles de Kaboul*, œuvre également adaptée en film d'animation. (...) De nombreux candidats justifiaient leur choix pour la bonne cause défendue – les violences faites aux femmes –, mais l'approche en était caricaturale – lutter contre le patriarcat, sans que cette notion ne soit expliquée ; s'indigner de l'infâme docteur Charcot sans avoir connaissance de ses recherches ni tenir compte du contexte de l'époque, projetant a contrario des représentations parfaitement anachroniques et réductrices, mais ici le roman (le film) pouvait induire l'élève en erreur ; les hirondelles, invariablement réduites à un simple symbole de la liberté – enchaînant les généralités sur la défense des droits des femmes sans jamais s'appuyer sur le roman. (...) À la simple question « Pensez-vous qu'écrire soit la meilleure manière de combattre pour l'égalité ? », les candidats peinaient à répondre, incapable de s'appuyer sur des éléments précis de l'œuvre au programme ou la lecture cursive – ne serait-ce en comparant le support et la forme d'expression choisis par les auteurs – ou sur leur réflexion personnelle. (...) Toutes ces œuvres se sont ainsi avérées problématiques à des degrés divers. La récurrence des mêmes arguments égrenés à l'envi par les candidats d'une même classe ou d'une classe à l'autre laisse à penser qu'une même fiche de lecture a pu circuler, réalisée par le professeur ou générée par une IA. Ce n'est pas un problème en soi, puisque ce sont des supports ou des outils utiles, si tant est que le candidat ait lu l'œuvre et se la soit appropriée de manière approfondie et réfléchie.

Les propositions de lecture cursive citées plus haut se sont retournées le plus souvent comme un gant aux dépens du candidat, d'autant plus si le parcours associé n'a pas été problématisé – ou superficiellement – en classe, ni clairement mis en perspective dans le cadre de l'étude de l'œuvre intégrale, puis pour motiver le choix des lectures complémentaires. (...)

Un autre cas de figure possible, mais tout aussi discutable consiste à accompagner la liste d'une fiche guidée type complétée par l'élève lui-même et selon un déroulé identique de la présentation de l'œuvre, quelle qu'elle soit : l'intrigue, les thèmes, les personnages et le parcours associé avec quelque variante sur le titre et l'argument incontournable « facile à lire », avancé même pour *On ne badine pas avec l'amour*, comme si la pièce de Musset n'opposait aucune

résistance de compréhension, trop souvent réduite à un simple jeu amoureux dont les conséquences sont tragiques et de conclure sur la dimension morale du titre. Ces stratégies mises en place par les enseignants partent sans doute d'une bonne intention, mais elles dénaturent par leur formalisme les objectifs de l'épreuve : construire l'autonomie du sujet lecteur et développer le goût de la lecture, entre autres. »

Quelques conseils pour mieux préparer les élèves :

Une commission alerte en même temps qu'elle éclaire : « La prééminence nouvelle accordée aux réseaux sociaux et/ou à l'utilisation grandissante de l'IA dans la préparation sont de nouveaux paramètres à prendre en compte. Mais leurs effets pernicioseux semblent contournables en nous y adaptant, si nous gardons à l'esprit la nécessité de dégager précisément le sens des œuvres à l'étude en lien avec les parcours associés dont il conviendrait d'explicitier de manière plus approfondie aux élèves la problématique et les enjeux – le parcours associé n'est pas qu'une simple grille de lecture suggérée par les programmes – et que nous nous référons autant que faire se peut aux attendus des épreuves sans perdre de vue les objectifs d'apprentissage de compétences qui restent exigeantes. »

Pour mieux préparer les élèves à l'entretien portant sur une lecture personnelle d'une œuvre littéraire, les professeurs de français peuvent mettre en œuvre un ensemble de conseils pédagogiques et fournir des ressources ciblées avec pour objectif de favoriser une approche sensible, critique et construite de la lecture. Voici un ensemble de recommandations.

A. Des démarches pédagogiques :

1. Diversifier les lectures cursives

- Éviter les listes uniformes : proposer des œuvres variées, avec différents niveaux de difficulté et intérêts littéraires, pour favoriser des entretiens plus riches.
- Encourager les élèves à choisir, pour cette seconde partie, une autre œuvre que celle étudiée intégralement.

2. Travailler la présentation orale

- Entraîner les élèves à présenter l'œuvre en 2 à 3 minutes : titre, auteur, genre, sujet, thèmes, opinion personnelle.
- S'exercer à argumenter un avis : "Pourquoi ai-je aimé cette œuvre ? Que m'a-t-elle appris ?" ...
- Simuler des entretiens avec des questions ouvertes sur l'œuvre, les personnages, le style, le contexte, le projet de l'auteur...
-

3. Renforcer la culture littéraire

- Replacer l'œuvre dans son courant, son genre, ses enjeux.
- Favoriser les comparaisons avec d'autres œuvres ou médias : adaptations cinématographiques, réécritures, mises en scène.

4. Travailler la sincérité et l'authenticité

- Inciter les élèves à choisir une œuvre qu'ils ont réellement lue et aimée pour favoriser un engagement sincère dans les échanges avec l'examineur.

B. Des ressources utiles à proposer aux élèves :

1. Supports de préparation

- Banque de questions types d'entretien :
 - « Quel personnage vous a marqué ? Pourquoi ? »
 - « Dans quelle mesure le contexte historique éclaire-t-il l'œuvre ? »
 - « Ce livre vous a-t-il fait réfléchir ? En quoi ? » ...
- Grille d'auto-évaluation de la présentation orale

2. Outils numériques

- France Culture (émissions comme La Compagnie des auteurs ou Le Book Club)
- Les podcasts littéraires pour développer une écoute critique et se familiariser avec le discours porté sur le texte littéraire

3. Applications de lecture et de culture

- Short Édition, Gallica, Bibliboom : pour découvrir des œuvres classiques accessibles
- Adaptations filmiques de qualité, avec analyse comparative en classe

Nombreux sont les jurys à déplorer la présence de notes dans les œuvres choisies par les candidats pour leur entretien. On peine à s'entendre sur ce qui est acceptable et ce qui peut être assimilé à une tentative de fraude. Aussi, à partir de la session 2026, les œuvres choisies pour l'entretien ne devront-elles comporter aucune note manuscrite. Cette consigne n'empêche pas l'élève, durant sa lecture de l'œuvre, de glisser des billets de notes, des Post-its... Mais ces aides à l'appropriation du contenu de l'œuvre devront être enlevées de l'ouvrage pour l'examen.

À partir de la session de juin 2026, pour éviter de laisser croire que certains objets d'étude n'ont pas donné lieu à des lectures cursives, les professeurs feront figurer, sur le récapitulatif, objet d'étude par objet d'étude, le nombre des œuvres cursives proposées aux élèves. Seuls les titres de celles qui ont été effectivement choisies par les élèves pour la seconde partie de l'oral seront indiqués - celles-ci doivent en effet toutes figurer explicitement sur le récapitulatif.

Un point sur l'harmonisation

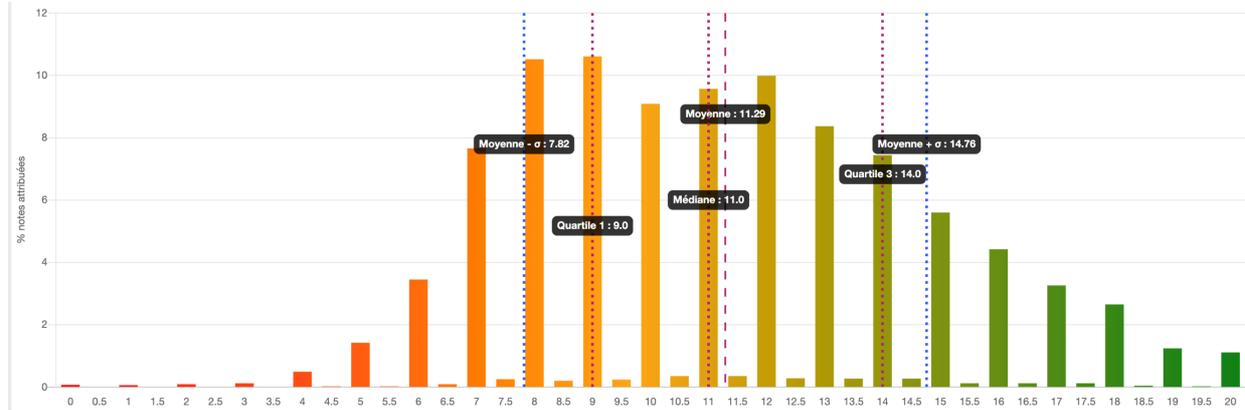
Cette année, les commissions d'harmonisation se sont penchées sur les lots dont la moyenne était + 1,5 point ou - 1,5 point par rapport à la moyenne académique. En tenant compte de cet intervalle de confiance, des comités de relecteurs ont, cette année, observé 12 lots (sur 377) en série générale et 4 lots en série technologique (sur 136). Après relecture de plusieurs copies de chaque lot, deux correcteurs de la voie technologique ont été contactés par l'inspection pour échanger sur une reprise des notes ; quatre l'ont été pour la voie générale.

Ce sont les correcteurs qui, après communication des remarques des membres de la commission d'harmonisation, ont décidé de revaloriser — ou pas — certaines copies de leur lot.

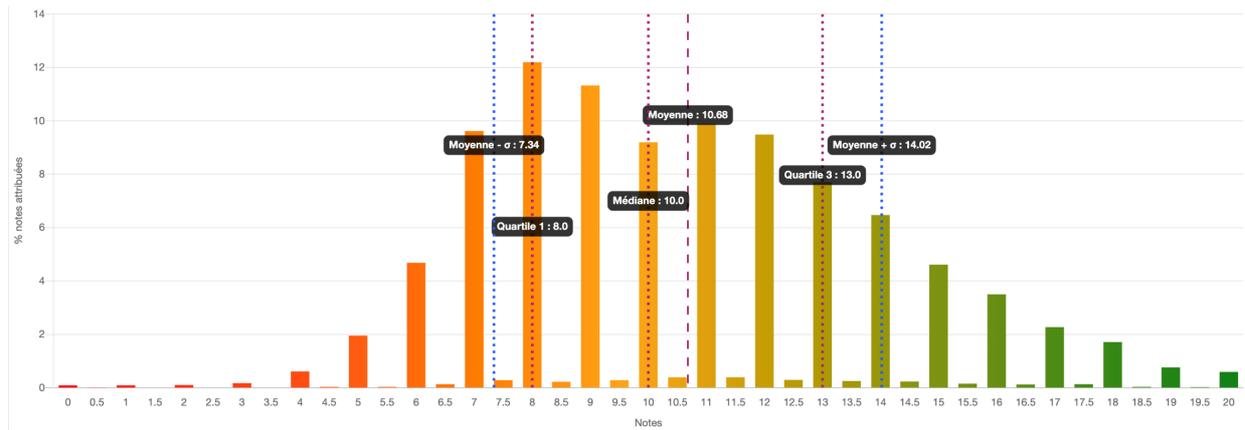
Annexes

Les épreuves écrites

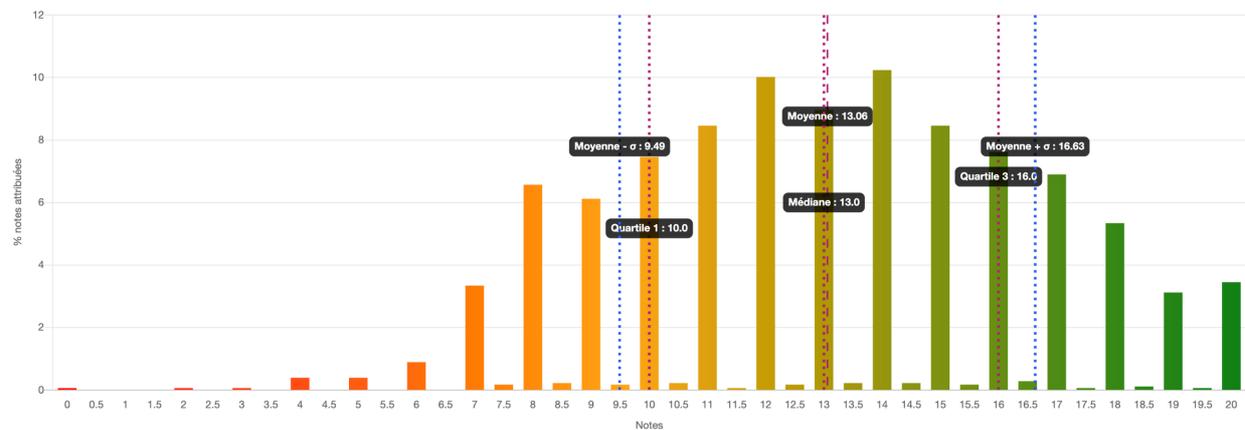
Résultats académiques pour la voie générale :



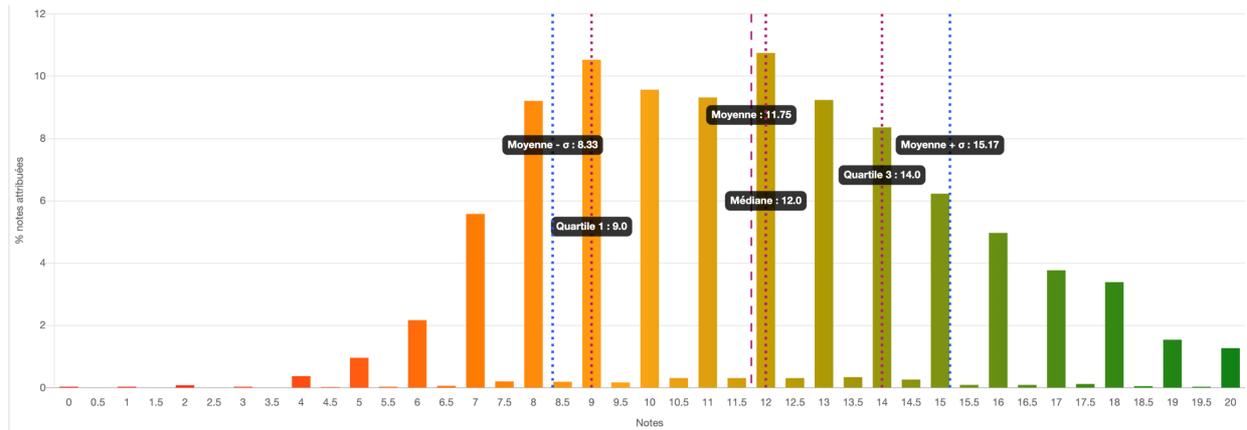
Résultats académiques pour le commentaire en série générale :



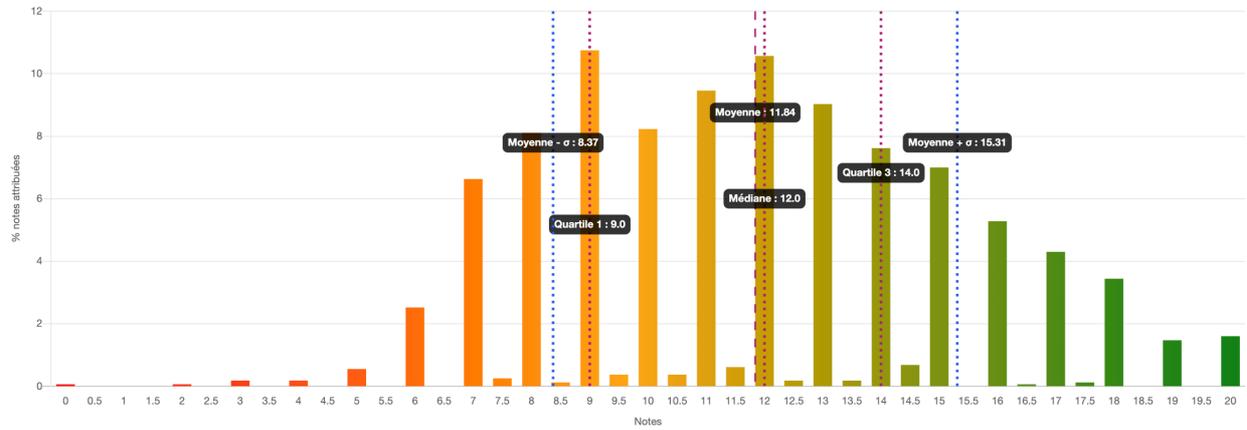
Résultats académiques pour le sujet de dissertation sur Corneille :



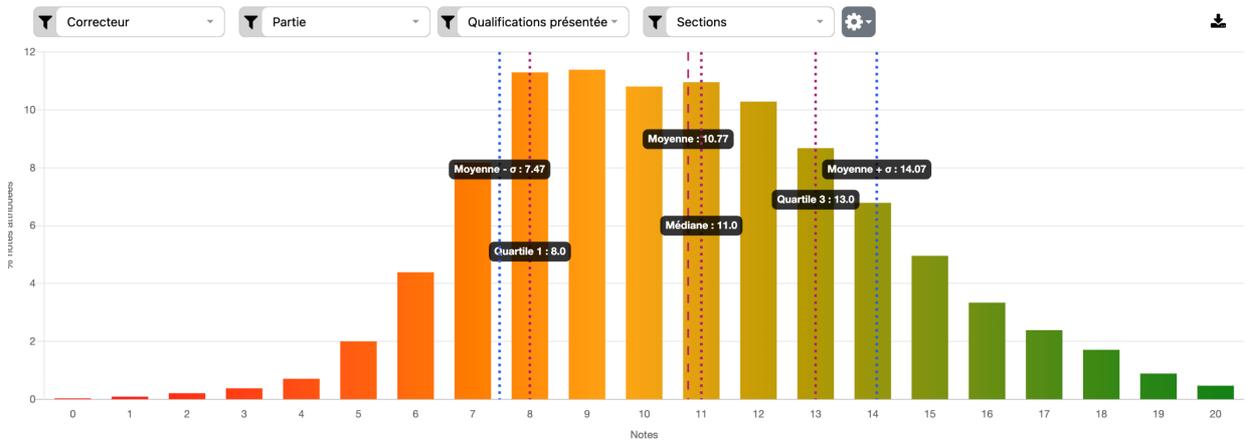
Résultats académiques pour le sujet de dissertation sur Musset :



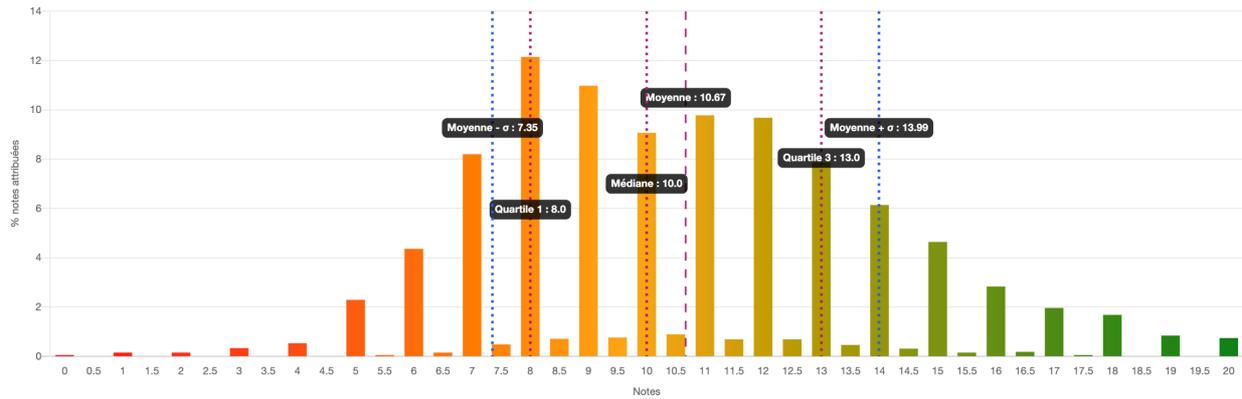
Résultats académiques pour le sujet de dissertation sur Sarraute :



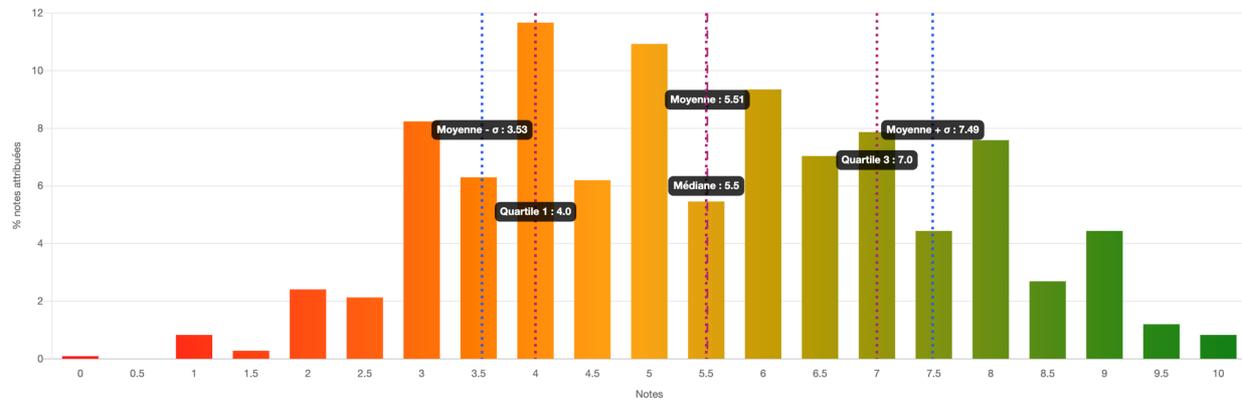
Résultats académiques pour les séries technologiques :



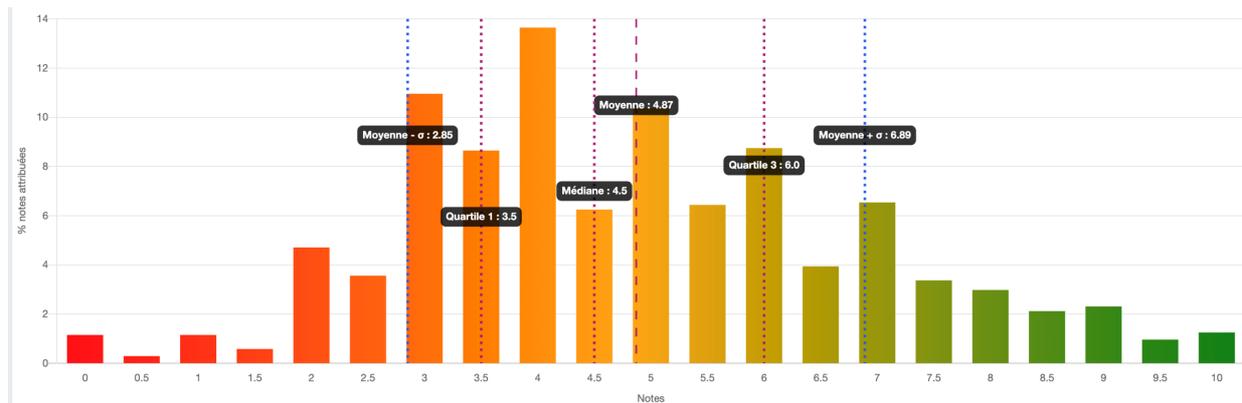
Résultats académiques pour le sujet de commentaire en séries technologiques :



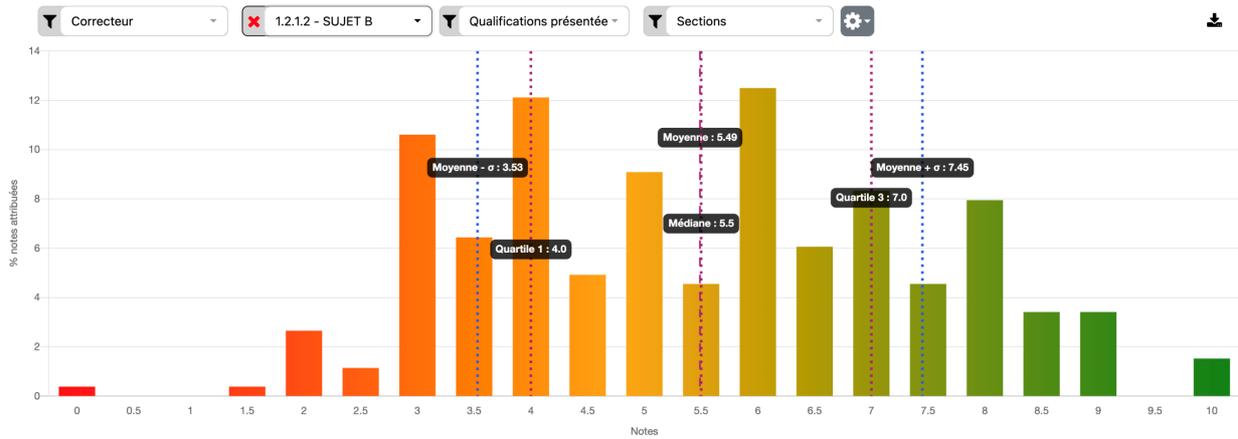
Résultats académiques pour la contraction sur Rabelais :



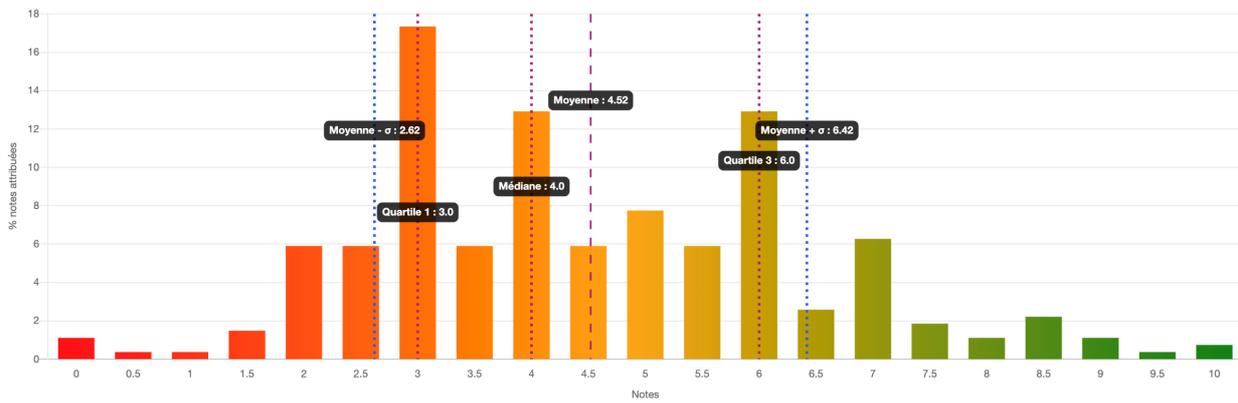
Résultats académiques pour l'essai sur Rabelais :



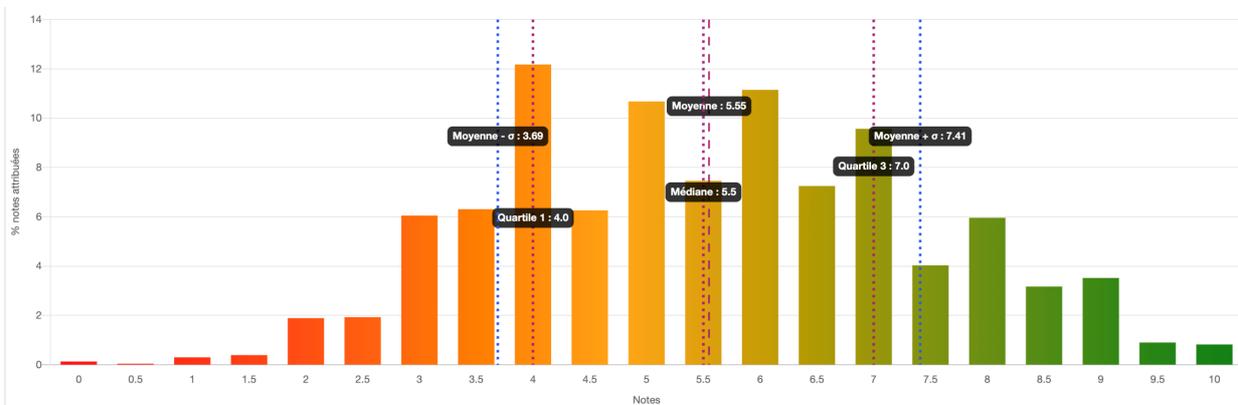
Résultats académiques pour la contraction sur La Bruyère :



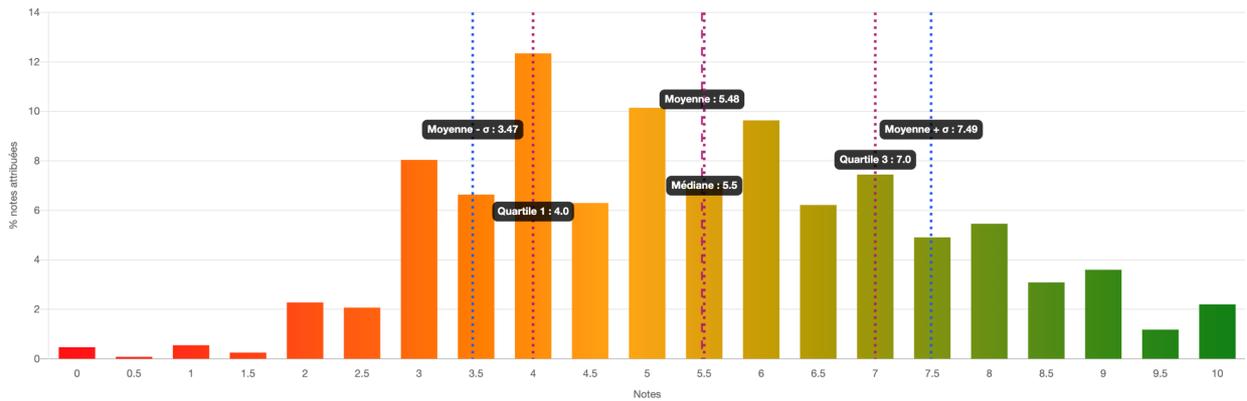
Résultats académiques pour l'essai sur La Bruyère :



Résultats académiques pour la contraction sur Olympe de Gougues :



Résultats académiques pour l'essai sur Olympe de Gouges :



L'épreuve orale

	D	L	M	E	F	V	N	O	P	A	M	N	U	F	U	N	D	I	U	V	W	A	T	C	AB	Non renseigné	Total
Académie - tous candidats																											
Note obtenue	0.00/20.0	1.00/20.0	2.00/20.0	3.00/20.0	4.00/20.0	5.00/20.0	6.00/20.0	7.00/20.0	8.00/20.0	9.00/20.0	10.00/20.0	11.00/20.0	12.00/20.0	13.00/20.0	14.00/20.0	15.00/20.0	16.00/20.0	17.00/20.0	18.00/20.0	19.00/20.0	20.00/20.0						
Nombre candidats	2	3	15	27	82	221	442	742	1232	1506	2103	2433	2832	3118	3181	2803	2561	2010	1695	1113	826	646			1	29594	
Académie - tous candidats - BCG/BTN																											
Note obtenue	0.00/20.0	1.00/20.0	2.00/20.0	3.00/20.0	4.00/20.0	5.00/20.0	6.00/20.0	7.00/20.0	8.00/20.0	9.00/20.0	10.00/20.0	11.00/20.0	12.00/20.0	13.00/20.0	14.00/20.0	15.00/20.0	16.00/20.0	17.00/20.0	18.00/20.0	19.00/20.0	20.00/20.0						
Baccalauréat général	2	1	8	14	40	126	246	454	755	966	1360	1691	2042	2308	2420	2240	2057	1620	1394	938	707	412				1	21802
Baccalauréat technologique			2	7	13	42	95	196	288	477	540	743	742	790	810	761	563	504	390	301	175	119	234				7792
Total général	2	3	15	27	82	221	442	742	1232	1506	2103	2433	2832	3118	3181	2803	2561	2010	1695	1113	826	646			1	29594	
Académie - tous candidats - par statut candidat																											
Note obtenue	0.00/20.0	1.00/20.0	2.00/20.0	3.00/20.0	4.00/20.0	5.00/20.0	6.00/20.0	7.00/20.0	8.00/20.0	9.00/20.0	10.00/20.0	11.00/20.0	12.00/20.0	13.00/20.0	14.00/20.0	15.00/20.0	16.00/20.0	17.00/20.0	18.00/20.0	19.00/20.0	20.00/20.0						
CND SCOLAIRE		1			2	3		3	8	4	10	6	7	9	12	8	4	3	7	4	2	65					158
INDIVIDUEL					4	5	6	14	4	9	12	12	15	8	18	15	16	13	8	7	41						207
SCOLAIRE	2	2	15	27	76	218	437	733	1210	1498	2084	2415	2813	3094	3161	2777	2542	1991	1675	1101	817	540				1	29229
Total général	2	3	15	27	82	221	442	742	1232	1506	2103	2433	2832	3118	3181	2803	2561	2010	1695	1113	826	646			1	29594	
Académie - tous candidats - BCG/BTN - par statut candidat																											
Note obtenue	0.00/20.0	1.00/20.0	2.00/20.0	3.00/20.0	4.00/20.0	5.00/20.0	6.00/20.0	7.00/20.0	8.00/20.0	9.00/20.0	10.00/20.0	11.00/20.0	12.00/20.0	13.00/20.0	14.00/20.0	15.00/20.0	16.00/20.0	17.00/20.0	18.00/20.0	19.00/20.0	20.00/20.0						
Baccalauréat général	2	1	8	14	40	126	246	454	755	966	1360	1691	2042	2308	2420	2240	2057	1620	1394	938	707	412				1	21802
CND SCOLAIRE		1			2	2		3	6	2	8	5	6	8	10	7	4	3	5	3	2	49					126
INDIVIDUEL					2	4	3	8	4	8	9	10	11	7	16	13	16	11	8	7	36						173
SCOLAIRE	2		8	14	36	124	242	448	741	960	1344	1677	2026	2289	2403	2217	2040	1601	1378	927	698	327				1	21503
Baccalauréat technologique			2	7	13	42	95	196	288	477	540	743	742	790	810	761	563	504	390	301	175	119	234				7792
CND SCOLAIRE					1				2	2	2	1	1	1	2	1					16						32
INDIVIDUEL					2	1	3	6	3	1	3	2	4	1	2	2				2	5						34
SCOLAIRE	2		7	13	40	94	195	285	469	538	740	738	787	805	758	560	502	390	297	174	119	213				1	7726
Total général	2	3	15	27	82	221	442	742	1232	1506	2103	2433	2832	3118	3181	2803	2561	2010	1695	1113	826	646			1	29594	
Académie - Candidats scolaires - par département																											
Note obtenue	0.00/20.0	1.00/20.0	2.00/20.0	3.00/20.0	4.00/20.0	5.00/20.0	6.00/20.0	7.00/20.0	8.00/20.0	9.00/20.0	10.00/20.0	11.00/20.0	12.00/20.0	13.00/20.0	14.00/20.0	15.00/20.0	16.00/20.0	17.00/20.0	18.00/20.0	19.00/20.0	20.00/20.0						
44		2	6	16	37	83	163	273	448	621	856	950	1124	1282	1313	1180	1117	887	724	500	322	248				1	12153
49	1		1	7	23	59	110	166	262	296	459	543	585	611	659	569	490	394	338	218	205	122					6118
53			2	1	1	13	32	52	103	126	158	185	225	237	237	189	147	117	94	43	20	25					2007
72			1	1	10	28	67	120	188	189	305	344	414	454	441	369	349	250	240	178	91	79					4118
85	1		5	2	5	35	65	122	209	266	306	393	465	510	511	470	439	343	279	162	179	66					4833
Total général	2	2	15	27	76	218	437	733	1210	1498	2084	2415	2813	3094	3161	2777	2542	1991	1675	1101	817	540			1	29229	
Académie - Candidats scolaires - BCG/BTN - par département																											
Note obtenue	0.00/20.0	1.00/20.0	2.00/20.0	3.00/20.0	4.00/20.0	5.00/20.0	6.00/20.0	7.00/20.0	8.00/20.0	9.00/20.0	10.00/20.0	11.00/20.0	12.00/20.0	13.00/20.0	14.00/20.0	15.00/20.0	16.00/20.0	17.00/20.0	18.00/20.0	19.00/20.0	20.00/20.0						
Baccalauréat général	2		8	14	36	124	242	448	741	960	1344	1677	2026	2289	2403	2217	2040	1601	1378	927	698	327				1	21503
44			3	7	14	41	74	138	247	393	528	669	805	985	1046	974	919	732	615	426	288	151				1	9056
49	1		4	13	33	69	112	167	198	312	380	440	450	480	448	448	403	303	280	187	178	76					4534
53			1	1	1	10	22	33	70	83	97	136	154	155	174	147	119	99	77	38	16	17					1450
72			1	4	15	35	81	112	109	208	220	288	331	318	283	276	196	194	156	77	43	29					2947
85	1		3	2	4	25	42	84	145	177	199	272	339	368	385	365	323	271	212	120	139	40					3516
Baccalauréat technologique			2	7	13	40	94	195	285	469	538	740	738	787	805	758	560	502	390	297	174	119	213				7726
44			2	3	9	23	42	89	135	201	228	328	281	319	297	267	206	188	155	109	74	34	97				3097
49			1	3	10	26	41	54	95	98	147	163	145	161	179	121	87	91	58	31	27	46					1584
53			1			3	10	19	33	43	61	49	71	82	63	42	28	18	17	5	4	8					557
72				1	6	13	32	39	76	80	97	124	126	123	123	86	73	54	46	22	14	36					1171
85				2	1	10	23	38	64	89	107	121	126	142	126	105	116	72	67	42	40	26					1337
Total général	2	2	15	27	76	218	437	733	1210	1498	2084	2415	2813	3094	3161	2777	2542	1991	1675	1101	817	540			1	29229	